

Nom du Projet : Take Off (service de décollage scolaire pour jeunes de plus de 18 ans)

SOLIDARITE SAVOIR ASBL

Take Off en quelques mots

Avoir plus de dix-huit ans et vivre un décrochage scolaire, voilà une situation extrêmement difficile pour un jeune vivant en Communauté Française de Belgique. L'aide à la jeunesse n'est plus présente et les services sociaux pour adultes abordent les situations par le biais du travail. Les jeunes qui ne réussissent pas dans l'enseignement traditionnel se voient souvent mis sur le marché du travail sans bagage et sans destination.

Fort de ce constat, Solidarité Savoir a décidé de développer un travail d'accompagnement original avec ce public. La complexité du monde institutionnel scolaire belge, le rapport à l'école ou aux savoirs, les difficultés liées à la maîtrise de la langue, etc. sont autant d'obstacles auxquels notre public est quotidiennement confronté. Par un travail d'analyse et de recherche active de la part des jeunes et de la famille, nous leur permettons de reprendre sereinement leur avenir en main.

De plus en plus de jeunes de cet âge font face à un parcours scolaire inachevé ou se retrouvent sans inscription dans un établissement scolaire. N'ayant aucune formation, ils sont confrontés à un marché du travail qui ne souhaite pas d'eux. Les formations ne sont pas toujours accessibles et ces jeunes ne désirent pas toujours être confrontés directement au monde de l'emploi.

Nous développons un travail social ciblé sur les jeunes de plus de 18 ans qui se situent à la frontière entre l'école et le monde du travail. Par le biais de permanences, nous répondons aux interrogations des jeunes et de leur famille et les accompagnons dans leurs démarches.

Le travail réalisé avec le jeune pourra se découper, en fonction de la situation, selon trois grands axes : l'orientation scolaire, la création d'un projet de vie centré sur l'enseignement de promotion sociale et la création d'un projet professionnel.

Notre travail s'inscrit en complément de celui mené par les services de l'aide à la jeunesse. Nous traitons les dossiers faciles, qui ne nécessitent pas d'intervention spécifique. En cas de dossier lourd, nous orientons vers les services qui nous paraissent les plus pertinents. Si le dispositif pour les mineurs s'étoffe de plus en plus, nous connaissons peu de services qui travaillent avec le jeune majeur dans un cadre hors du marché du travail.

Nous ouvrons une permanence sociale à cette fin à l'Institut des Ursulines, établissement scolaire situé à Molenbeek-Saint-Jean, avenue du Sippelberg. Cette implantation comporte les sections techniques et professionnelles de l'Institut.

Pourquoi ce projet est-il nécessaire ?

- fin de l'obligation scolaire à 18 ans. Les écoles ne sont donc plus obligées d'inscrire les élèves majeurs.
- les projets sociaux qui travaillent cette question sont généralement liés à l'aide à la jeunesse. Ils ne peuvent donc plus aider des jeunes majeurs.
- les programmes de « réinsertion socioprofessionnelle » sont globalement liés au marché du travail.
- une méconnaissance de la part des jeunes sur ce qu'ils peuvent mettre en place comme parcours alternatif.

- pour permettre à ces jeunes d'arriver sur le marché de l'emploi avec des compétences suffisantes.

Public cible

Les jeunes de plus de 18 ans qui :

- sont en rupture avec l'enseignement ;
- ont quitté l'école depuis peu ;
- recherchent une aide, un accompagnement dans leurs diverses démarches ;
- ne sont pas préparés à être sur le marché du travail.

Personne de contact

Nom	Gilles HALLEZ
Fonction	Assistant Social
Ligne directe	02/513 54 66
e-mail personnel	g.hallez@solidarite-savoir.be

Autre(s) participant(s) au projet

Nom de l'institution	Institut des Ursulines		
Téléphone	02 414 38 95	Site web :	http://www.solidarite-savoir.be